LES CULS DE BASSE-FOSSE DU CHÂTEAU DE PIERREFONDS (Oise)

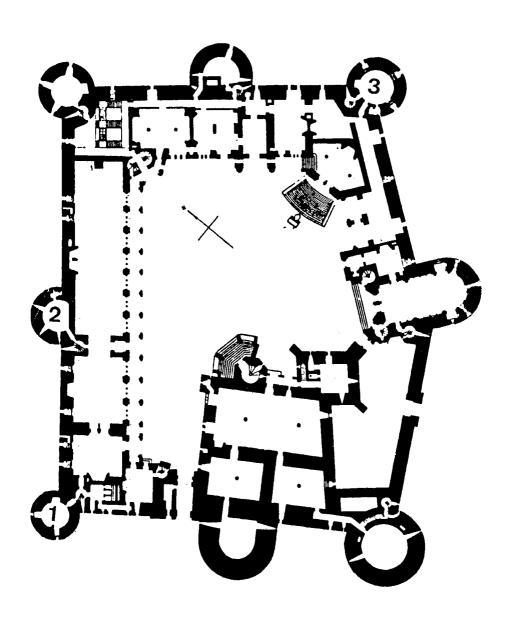
par Marc DURAND et Louis GILLARD

En quelque sorte, c'était presqu'une première. Depuis le début des travaux de Viollet-le-Duc, en 1857, personne n'était descendu dans les culs de basse-fosse des différentes tours du château de Pierrefonds (Oise, canton d'Attichy). Grâce au matériel approprié du groupe de spéléologie de l'INERE, à Compiègne, les parties les plus profondes du château étaient accessibles à une équipe non spécialisée, avec un maximum de sécurité. Les Monuments Historiques avaient donné les autorisations nécessaires et nous devons remercier monsieur Pottier de nous avoir grandement facilité la tâche par sa grande connaissance du château.

Il s'agissait de descendre aux bases des tours qui n'avaient pas été restaurées au XIXème siècle. Seule, la tour Artus avait fait l'objet de quelques travaux au sommet de la calote de la voûte de la salle la plus basse (photo 1.).



Photo 1 : On remarque très bien la réfection au XIXème siècle, du sommet de la calote de la voûte, dans la tour Artus. (2ème sous-sol).



Plan 1 : Château de Pierrefonds, Emplacement des tours (coupe au niveau de la cour d'honneur) : tour Artus (2), Alexandre (3), Hector (6).

L'intérêt archéologique de cette entreprise était important à plus d'un point. D'abord, elle permettait de relever, avec la technique mise au point par Serge Ramond, les traces d'outils utilisés par les tailleurs de pierre de la fin du XIVème siècle, puisque la date du début de la construction du château est relativement bien cernée : 1390 ou 1392. C'est en 1390 que Louis d'Orléans ordonne la construction d'une nouvelle forteresse, mais les travaux ne doivent débuter, de manière effective sur le terrain, qu'au début de 1392. On est donc certain de retrouver la trace laissée sur la pierre par les outils employés à cette époque dans les assises les plus basses qui n'ont jamais été remaniées.

Il s'agissait, ensuite, de faire le relevé des marques de tacherons, qui n'avait pu être effectué dans ces parties, ainsi que celui des graffiti qui pouvaient être gravés sur les parois (photo 2). Enfin, il était possible de noter comment étaient appareillées les premières assises internes d'une construction militaire à la fin du XIVème. Les constats archéologiques ont porté sur les tours Alexandre, Hector puis sur Artus, qui comporte un puits central (voir plan 1).



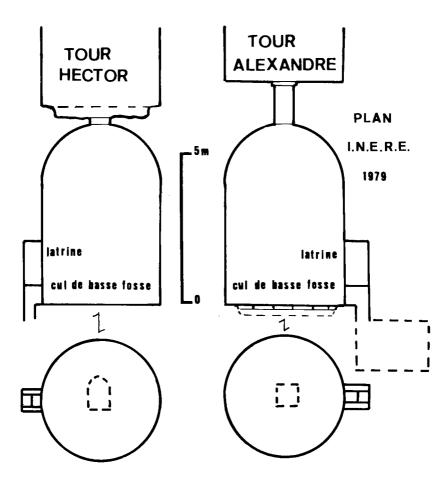
Photo 2: Prise d'empreinte par S. Ramond dans la tour Hector (2ème sous-sol)

MORPHOLOGIE ET APPAREILLAGE

Tous ces culs de basse-fosse reposent sur le rocher, en calcaire. Par rapport aux sols des caves situées au premier niveau, (goêles supérieures), ils sont à des profondeurs différentes. Il en est de même pour leur

hauteur sous voûte: sensiblement identique dans Alexandre et Hector (6m et 5,90m), elle est, par contre, de 6,40m dans Artus. Les profondeurs entre les deux niveaux de circulation sont de 7,42m dans Alexandre, soit 1,42m d'épaisseur à l'ouverture zénithale de section carrée, de 0,60m dans Hector pour une profondeur de 6,50m et de 0,50m dans Artus, soit au total 6,90m. Les diamètres au sol sont inférieurs à 4m (Alexandre: 3,92, Hector: 3,94m, Artus: 3,64m) et les renfoncements des latrines sont aussi différents (Alexandre: 0,64m, Hector et Artus: 0,70m).

Les voûtes appartiennent au type en coupole hémisphérique assisée, avec une ouverture carrée à la place de la clef de voûte; dans Hector, une partie de cette ouverture s'est effondrée (plan 2).



Plan 2 : Coupes des culs de basse-fosse des tours Hector et Alexandre.

La fondation repose à cru, sur la roche qui a été aplanie. Dans toutes les tours, un sol dallé est en place. Pour faciliter sa pose, la roche a été surcreusée une vingtaine de centimètres en avant du mur donnant ainsi l'impression que la paroi a été dressée en retrait. Les dalles, dont quelques-unes portent des traces de gravure (en particulier un jeu de trictrac dans la tour Alexandre), sont séparées de la roche-mère par un lit de sable.

Très bien dressées, les assises, d'environ 30 cm de hauteur, sont séparées les unes des autres par un joint gras plein, en argile, d'environ 2 cm. La taille est en oblique, avec un layage qui semble fait à la rustique.

LE PUITS DE LA TOUR ARTUS

Artus se différencie des autres tours par la présence d'un puits central, au niveau de ses fondations. Viollet-le-Duc en avait levé un plan schématique et noté une profondeur de 14m. Les spéléologues qui sont descendus dans ce puits sont arrivés, au bout de 13m, sur un lit d'humus. Ils ont remarqué qu'il traverse le banc rocheux, d'une épaisseur de 9,60m (photo 3), avant d'être appareillé sur une section de 3,40m. Le diamètre se rétrécit à 1,20m au lieu de 1,70m à la base de la masse rocheuse, alors qu'il est de 1,34m au niveau du second sous-sol (plan 3).

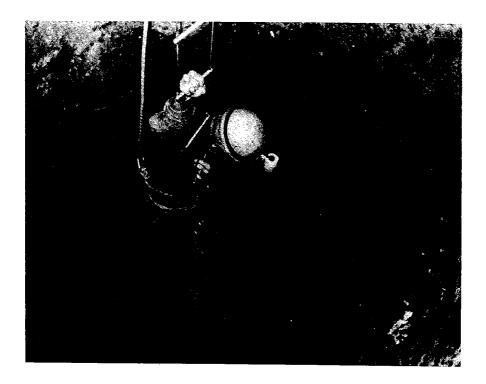
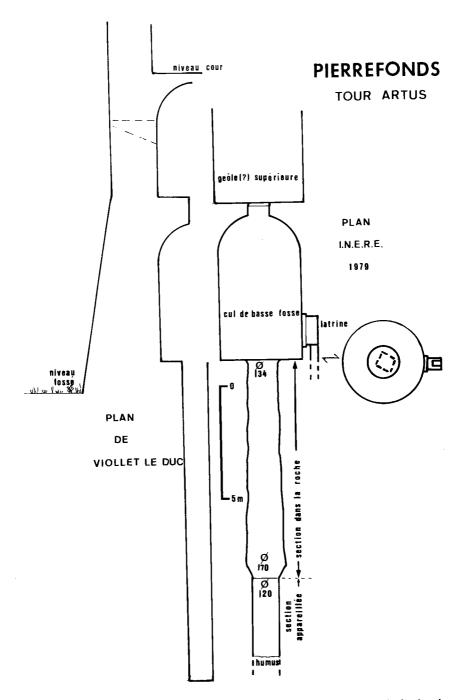


Photo 3: Descente dans le puits de la tour Artus. Passage dans la section rocheuse.



Plan 3 : Coupe de la tour Artus. A droite, le relevé effectué en 1979 : à gauche le plan de Viollet-Le-Duc.

On peut s'interroger sur la fonction de ce puits ? S'il s'agit d'un puits sec, ce qui n'a pas pu être contrôlé, on peut envisager son utilisation comme glacière et, dans ce cas, écarter l'hypothèse d'un cachot. On doit, à plus forte raison, la rejeter aussi s'il s'agit d'un puits à eau.

LES CULS DE BASSE-FOSSE ALEXANDRE ET HECTOR

Il est possible que ces salles aient pu servir de lieu de détention. Les graffiti relevés sur les murs (crucifix, triple enceinte, croix simple, potence, noms propres) attestent la présence d'individus pendant des laps de temps indéterminés. Mais ils n'apportent, en aucune façon, la preuve de la fonction carcérale de ces sous-sols, comme c'est le cas à Gisors (Eure), par exemple. Les termes de cachot, d'oubliette paraissent incertains, voire même abusifs.

Rien n'empêche de proposer que ces salles, relativement sèches, aient pu servir tout simplement à stocker des denrées non périssables, du matériel de défense, des munitions. Bien sûr, c'est moins romanesque!

BIBLIOGRAPHIE

CARLIER Claude (1764), Histoire du duché de Valois, 3 vol., Compiègne.

GRODECKI Louis (1979), Le château de Pierrefonds, Caisse nationale M.H., Paris.

HARMAND Jacques (1959), Le plus ancien château de Pierrefonds in Bulletin monumental, tome CXVII, Paris.

VIOLLET-LE-DUC Eugène (1863), Le château de Pierrefonds, Paris.